

D6bels Music Awards, reprise d'une partition réussie !

Des chiffres à la hausse, une visibilité accrue en télévision, sur les réseaux sociaux, en radio et dans la presse... La mise en valeur des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles démontre un bilan plus que positif de la 2^e édition des DMA. Place donc à la 3^e édition avec enthousiasme et des nouveautés du côté des catégories qui mettront également à l'honneur les genres musicaux : « Chanson française », « Rock et Alternatif », « Dance », « Pop et Electro », « Hip-Hop ». De quoi trouver son bonheur quels que soient ses goûts musicaux ! L'émission aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 sur La Deux, toujours en direct des studios de la RTBF à Liège. Et les votes débiteront dès le mardi 2 janvier via le site rtbf.be/dma.

La Cérémonie des D6bels Music Awards, diffusée en direct sur La Deux le jeudi 26 janvier dernier, a suscité un bel engouement du public pour sa 2^e édition. Les amateurs de musique et fans de la scène belge étaient au rendez-vous avec un reach de 391.044 téléspectateurs, soit 53.548 personnes de plus qu'en 2016. Un score remarquable par rapport à la case de diffusion du jeudi en prime sur La Deux avec 44.498 spectateurs en plus par rapport à la moyenne habituelle.

Sur les réseaux sociaux également, les D6bels Music Awards ont suscité un fort engagement des internautes. La page Facebook des DMA a touché plus de 223.000 utilisateurs le 26 janvier et son nombre de fans a augmenté de 9%. Le nombre d'utilisateurs ayant interagi s'élève à 21.948 personnes.

Du côté des retombées presse, les 31 articles relevés montrent une visibilité positive de l'événement dans les principaux quotidiens et magazines. Une visibilité en forte hausse par rapport à l'année précédente (+80%).

Les nouvelles sont également positives pour le secteur de la musique en Belgique : **BEA Music**, fédération qui représente les producteurs et distributeurs de musique en Belgique, et **GfK** constatent pour 2016 une croissance de près de 7% du marché de la musique en Belgique. La part de marché des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans la vente d'albums a plus que doublé, passant de 4,5 % à plus de 10% en 2016.

Tous les facteurs sont réunis pour continuer sur cette lancée et réitérer l'expérience des D6bels Music Awards en 2018. Avec des nouveautés à la clé. Par exemple, il y aura du neuf du côté des catégories !

La troisième édition des DMA fera la part belle, pour la première fois, aux genres musicaux. En effet, les catégories des radios (La Première, Classic 21, VivaCité et Pure) céderont leur place à des catégories ciblant un genre musical précis avec l'arrivée de 5 nouvelles catégories, à savoir « **Chanson française** », « **Pop et Electro** », « **Rock et Alternatif** », « **Dance** » et « **Hip-Hop** », renforçant les catégories génériques présentées en télé (album, artiste solo masculin, artiste solo féminin, groupe, hit) sans oublier l'incontournable **Prix d'honneur**.

Hors émission télé seront également remis 5 awards votés par l'ensemble du secteur musical, à savoir les catégories « **Concert** », « **Clip** », « **Auteur/Compositeur** », « **Musicien** » et « **Révélation** » de l'année.

Le projet s'étendra également à deux autres télévisions locales. En effet, lors de l'édition précédente, **RTC**, la télé de Liège n'avait pas hésité à rejoindre les DMA et à rediffuser l'émission deux jours plus tard. C'est donc avec grand plaisir que pour cette 3^e édition, les DMA accueillent également **TV COM** (Brabant Wallon) et **TV LUX** (province du Luxembourg).

Qui seront les lauréats ? Rendez-vous le vendredi 26 janvier 2018 en direct sur **La Deux**, mais avant cela, n'oubliez pas de voter dès le mardi 2 janvier via le site rtbf.be/dma.

